

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



Modernisation du Régiment royal de l'Artillerie canadienne les implications en matière de gestion du personnel

Major Mathieu Deshaies

JCSP 49

Service Paper

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© His Majesty the King in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2023.

PCEMI n° 49

Étude militaire

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale, 2023.

CANADIAN FORCES COLLEGE - COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 49 - PCEMI n° 49

2022-2023

Service Paper – Étude militaire

**Modernisation du Régiment royal de l'Artillerie canadienne
les implications en matière de gestion du personnel**

Major Mathieu Deshaies

“This paper was written by a candidate attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

« La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale. »

Introduction

En temps de guerre, rien n'est plus destructif que l'artillerie sur l'ennemie.¹ En raison de la longue portée et du potentiel de destruction, l'artillerie est historiquement considérée comme le roi du champ de bataille. Sur des champs de bataille plus modernes, l'artillerie est toujours en mesure de délivrer des frappes dévastatrices ciblant des objectifs hors de portée des tirs directs offrant du support aux troupes par le feu et la capacité de poser un effet dans les zones arrière de l'ennemie. Récemment, le Canada a, par le biais de l'OTAN, augmenté l'Ukraine en équipement dans son effort contre l'agression russe qu'elle subit.² Un des atouts majeurs de ce support est le transfert de pièce d'artillerie et de munitions. Ce transfert de pièce d'artillerie sert à s'assurer que l'Ukraine possède le nécessaire pour se défendre en frappant les forces russes sans s'exposer en portée. Ce transfert fait aussi preuve d'un grand niveau d'interopérabilité et affiche aussi un message clair de solidarité envers l'Ukraine de la part de l'OTAN tout en augmentant fortement le moral des troupes ukrainiennes. Il est flagrant de constater que le Canada se débarrasse du matériel acheté à la hâte pour l'Afghanistan et se doit maintenant non seulement de se rééquiper pour combattre dans un contexte plus conventionnel plus spécifiquement en Lettonie, mais de fournir et continuer d'équiper les Ukrainiens dans un effort combiné de l'OTAN. La situation en Ukraine offre ainsi une plateforme inespérée afin de tester les armes contre un adversaire moderne, la Russie, et depuis l'invasion de février 2022 le retour vers la guerre conventionnelle a prouvé, une fois de plus, que les tirs indirects de l'artillerie et les capacités de défense antiaérienne sont des atouts vitaux. L'armée canadienne (AC) a récemment reçu les directives de massivement rééquiper l'artillerie royale canadienne (ARC) afin de se moderniser, mais surtout redonner à l'AC les capacités d'agir dans un conflit symétrique moderne. Afin d'accueillir les capacités modernes qui permettront à l'AC de manœuvrer contre un adversaire conventionnel, l'ARC recevra prochainement des capacités de tirs indirects autopropulsés, des capacités de tirs indirects à longue portée et des capacités de défense antiaérienne à courte et moyenne portée. Le personnel régulier de l'ARC est présentement réparti de façon à opérer les capacités de tirs indirects avec un certain délaissés des capacités antiaériennes, cela par pur manque d'acquisition de capacité dans les dernières années et avec une saveur de matériel rapidement acquis durant l'époque de l'Afghanistan. L'ARC se devra de réorganiser son personnel afin d'accueillir et opérer des capacités dont, fort heureusement, le nucléus des connaissances fut maintenu, mais qui, en termes de personnel, nécessitera une réorganisation. Ce papier va s'intéresser aux besoins et aux opportunités qui se présentent à l'ARC en termes de personnel pour l'arrivée proche des nouvelles capacités. L'hypothèse principale proposée est qu'il est évident que du personnel supplémentaire devra renforcer les rangs du 4 SG afin de s'occuper des capacités d'artillerie divisionnaire.

Développement

Au sein de l'AC, les unités de l'ARC sont multiples. Les deux tiers des unités de l'AC sont des unités réservistes. Il en est de même pour l'ARC et parmi ces unités de réserve les capacités sont moindres. Ils ne possèdent que les vestiges du passé, présentement les 105mm soit les C3 et les LG1 qui furent ironiquement acquis en 1990 afin de remplacer les M109. Ses unités de réserve conservent les capacités techniques et surtout doctrinaires afin d'être en mesure de se joindre aux forces régulières promptement. Ce qui est important à retenir, car les unités de

¹ Napoleon Bonaparte <https://www.azquotes.com/quote/1060498>

² National Post <https://nationalpost.com/news/politics/more-canadian-weapons-including-heavy-artillery-arrive>

réerves ne possèdent pas les capacités modernes et que les unités de la force régulière de l'ARC recevront les nouvelles capacités.

La force régulière de l'ARC contient 5 unités principales; 1RCHA, 2RCHA, 5 RALC, 4SG et l'École. Le 1^{er}, 2^e et 5^e sont les unités en support direct³ des 3 brigades régulières et le 4SG est en support général⁴ agissant comme capacité d'artillerie divisionnaire. Doctrinairement et théoriquement, l'artillerie divisionnaire canadienne, en support général, devrait consister en plusieurs régiments avec des régiments d'artilleries à longue portée à voir des missiles sol-sol, un minimum d'un régiment d'acquisition de cible et un minimum d'un régiment de défense antiaérienne. Toujours sous un angle doctrinaire et théorique, autant les unités de support direct que les unités de support générales contiennent toutes techniquement 3 sous-unités de manœuvre, une sous-unité de capacité supérieure ou autres et une sous-unité de commandement et services. Ainsi, si la doctrine était suivie à la lettre, les régiments de support direct consisteraient en 3 batteries de tirs à portée moyenne, une batterie de surveillance et acquisition d'objectif (SAO) et une batterie de commandements et services. Il en serait de même pour les régiments de support général, comme par exemple, le régiment de défense aérienne qui comporterait 3 batteries de capacité de défense sol-air ou de tirs de précision à longue portée, dépendent de si le régiment est antiaérien ou s'il est de tir précis de longue portée, une batterie de surveillance et d'acquisition d'objectif et une batterie de commandement et services.

Faute de budget, la réalité d'aujourd'hui dans les régiments a mené à un fort manque en termes de capacités, ce qui a nécessité une adaptation en termes de positionnement du personnel. Le manque de budget, et donc de capacité, a forcé l'adaptation et l'intégration mixant plusieurs capacités du jour disponible avec les besoins doctrinaires. Le résultat concret se reflète aujourd'hui avec des régiments de support direct, 1er 2e et 5e, qui possèdent chacun deux batteries des tirs indirects en grave manque de capacités de tir, une batterie d'acquisition d'objectifs, une batterie d'observateur avancé qui est une capacité déplacée, car cette capacité est doctrinairement déjà incluse dans les batteries de tirs indirects et une batterie de commandement et services. Il en va de même pour notre unique régiment d'artillerie divisionnaire qui comporte une batterie incluant à la fois les centres de coordination de défense aérienne et le tir antiaérien sans posséder aucune capacité de tir, une batterie de radar à portée moyenne présentement seulement capable de détecter les tirs indirects sol-sol et non les aéronefs, une batterie de UAV à courte portée ainsi qu'une batterie de commandement et services. Bref, dans les dernières années, l'ARC s'est adapté au besoin de la guerre en Afghanistan en acquérant du matériel propice aux opérations de contre-insurrection et en générant des batteries s'attachant à des groupements tactiques plutôt que de générer et déployés des régiments en support direct augmenté de capacités adéquates d'artillerie divisionnaire.

Cette situation peu glorieuse est fortement attribuable aux agissements de nos politiciens élus démocratiquement. Leur mandat est d'être réélus et non pas de faire ce qu'il faut pour le bien de la nation. L'investissement dans les capacités militaires est ainsi calculé comme un projet à financé qui n'augmente pas les chances des politiciens d'être réélu, spécifiquement en temps de paix, ainsi les fonds sont éparpillés ailleurs là où les chances de gagner les prochaines élections sont plus probables. Ce type de problème de financement militaire est semblable dans les démocraties occidentales et porte le nom de "Dead Money". Contrôlant les budgets et les

³ BGL-371-001/FP-001 LAND FORCE FIELD ARTILLERY DOCTRINE

⁴ Idem

dégèles de fond pour les projets, nos élus au sein du cabinet ont donc supporté seulement des achats rapides tels que nous l'avons vue durant l'époque de l'Afghanistan ou, pour l'ARC, nous avons acheté très rapidement et avec des processus d'acquisition survolés des M777 et des LCMR. Alors que la situation mondiale tourne maintenant vers la guerre symétrique précipitée par la Russie et la Chine, nous nous devons de préparer nos options afin d'être prêts à incorporer les nouvelles capacités.

Selon le rapport situationnel de l'ARC en date de décembre 2022, le personnel est réparti ainsi

Unité	Officier	Mbr Rang	Civils	Total
1 RCHA	41	422	0	483
2 RCHA	33	418	0	451
5 RALC	46	442	0	488
4 SG	45	352	3	400
EARC	124	225	6	355
Total	289	1859	9	2157

au sein de l'ARC.⁵ Évidemment que ses chiffres ne reflètent pas l'ensemble du personnel de la grande famille de l'artillerie. Les autres facteurs à considérer sont les officiers et membres du rang muté à l'extérieur des régiments de premières lignes principalement dans des QG supérieurs des FAC, le pourcentage des membres non opérationnelles pour des raisons variables

telles que médicale, congé parental ou en processus de mutation, sans compter le roulement constant de l'enseignement afin de maintenir les compétences. Il faut aussi prendre en considération les besoins logistiques des unités qui se doivent d'employer leurs membres au transport des munitions, s'occuper des quartiers-maîtres ainsi que toutes les positions de commandement et d'administration nécessaire afin de faire fonctionner un régiment. Bref, les régiments sont vides au jour le jour surtaxés de tâche et sans capacités modernes. Aussi, il existe beaucoup de tâches autres qui nécessitent du personnel, des tâches en support, mais qui n'impliquent pas la manutention directe des pièces.

En 2017, la politique de défense du Canada nommé Protection Sécurité Engagement (PSE) fut publiée. Déjà à cette époque, la politique de défense incluait un tournant significatif vers la modernisation et des mentions d'acquisitions de capacités pouvant faire face à une menace symétrique telle que la capacité de tir sol-air⁶ présentement, l'AC aligne, en étroite coordination avec l'ARC, l'acquisition des capacités de tir sol-air sous deux facettes soit la capacité à contrer les véhicules aériens sans pilote (C-UAS) et de défense aérienne à courte et moyenne portée (GBAD). Le CUAS devrait inclure des capacités de détection consistant en une antenne et une devise de relai dispersé au sein des éléments de manœuvre ainsi que la capacité à agir avec un lance-missile sol-air portable. La capacité GBAD devrait consister en un système mobile, fort probablement sur roue, et possédant la capacité d'agir autant sur les hélicoptères que les avions et ce jusqu'à une portée moyenne 35 km de rayon et 20 km d'altitude. Ce type de système doit toutefois inclure des véhicules d'acquisition d'objectifs interopérable et capable de détecter les cibles, jusqu'à une portée similaire au système de tir, soit moyenne. La modernisation des capacités de tirs en support direct ainsi que l'acquisition de capacités de tirs de précision à longue portée sont deux autres projets majeurs au sein de l'ARC qui viennent d'obtenir le feu vert. Pour ce qui est de la modernisation des capacités de tir direct, il s'agit d'une digitalisation plus interopérable en termes de partage des données de tir ainsi que d'une plus grande mobilité et pour le tir indirect précis à longue portée en support général il s'agit d'une toute nouvelle

⁵ Rapport situationnel trimestriel de l'ARC. Décembre 2022.

⁶ Protection Sécurité Engagement, La politique de défense du Canada. 2017.

capacité.⁷ Le financement pour tout ceci est déjà bien identifié dans PSE démontrant une augmentation passant de 1.31% jusqu'à 1,40% de 2017 jusqu'en 2025 du PIB canadien investit dans la défense.⁸

Discussion

Réorganiser une grande organisation afin d'y intégrer de nouvelles capacités peut s'avérer complexe. La réorganisation d'une organisation pour intégrer de nouvelles capacités nécessite une planification soignée, une évaluation de l'impact et une formation et un développement adéquats pour assurer une intégration efficace.⁹ Il sera important pour l'ARC de s'autoévaluer avec une approche délibérée pour identifier quels sont les domaines qui pourraient être remaniés dans le but de déterminer comment optimiser l'apport bénéfique des nouvelles capacités. Les besoins de l'ARC seront alors exposés en termes de personnel et de compétence, de financement et d'infrastructure. Vu l'état actuel du 4SG avec un bas niveau de personnel, il est évident que ses rangs devront être gonflés et afin d'y arriver il nous faudra trouver ou aller chercher le personnel. Il est évident que l'allocation en personnel pour l'AC, le AMOR, devra rediriger des positions supplémentaires depuis le corps de l'arme blindée qui n'a présentement plus son utilité et qui recherche son identité. Les PSO et les BPSO devraient favoriser le transfert vers l'artillerie et interdire tout transfert vers certain métier comme les blindés. De plus, le corps blindé possède plusieurs positions ISTAR et capacités UAV. Ces positions peuvent toutes être transférées à l'ARC au sein de nos batteries SAO. Ceci permettrait à l'ARC de rediriger le personnel artilleur employé dans des batteries SAO vers des positions qui nécessite certaines qualifications clés et surtout de posséder la capacité supplémentaire de créer le régiment ou une batterie suffisamment augmentée pour poser un effet SAO efficace. Le groupe de recrutement de forces canadiennes (CFRG) devra augmenter le pourcentage de nouvelle recrue donner à l'artillerie au détriment de l'arme blindée. À l'interne, il faut comprendre que la venue des capacités de tir indirect sur rue nécessite moins de personnelles en termes de manutention de la pièce. En effet, le M777 en nécessite 10 tandis que les césars et les M109 par exemple, en nécessitent 5-6. C'est dans tous ses options que l'ARC devra aller puiser pour augmenter ses rangs et ainsi avoir assez de personnelles pour s'occuper des nouvelles capacités.

Une évaluation subséquente prenant en compte l'arrivée des nouvelles capacités de tir indirect ainsi que les changements accommodant de premier ordre devra être conduite afin de bien saisir les deuxièmes et troisièmes vagues d'effet. Par exemple, l'impact d'howitzer mobile moins demandant en personnel avec une bien plus grande mobilité implique aussi une forte diminution des capacités de défense locale. Il est évident que ce retour à la mobilité offre une défense en soi qui est fort préférable dans un contexte conventionnel afin d'esquiver les tirs indirects ennemis, mais lors des déplacements et des mises en batteries les pièces ne posséderont plus le personnel supplémentaire qui leur permet d'établir une défense locale. Les tactiques de cache et de mise en batterie rapide redeviendront au goût du jour et l'importance de jouer la portée des armes avec un tiers de notre portée par-dessus la ligne de front est un art manoeuvriste qui devra être renforcé. De plus, pour pallier au manque de personnel disponible, acquérir une capacité de défense locale intégrée aux systèmes de tirs indirects devient primordial afin de défendre sans impliquer un plus grand besoin en personnel. Les calibres .50 sur les M109 sont un bon exemple. Ains, les nouvelles capacités pourront se défendre elles-mêmes autant lors des déplacements que lors de

⁷ Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Janvier 2023.

⁸ Protection Sécurité Engagement, La politique de défense du Canada. 2017. Page 43 et 46.

⁹ Elsmore, Peter. Organisational Culture: Organisational Change? Milton: Routledge, 2001;

prises en batterie. Il va falloir s'assurer que les véhicules de munitions sélectionnés seront assez solides pour suivre les déplacements et la cadence sans s'embourber tout en charriant suffisamment voir même énormément de munitions.

L'ARC serait par la suite en mesure de réorganiser le personnel, ce qui inclut la création, la suppression et le transfert de position. La formation supplémentaire nécessaire devra être fournie non seulement afin d'intégrer les nouvelles capacités au niveau technique, mais aussi au niveau tactique et opérationnel. L'École de l'ARC devra modifier certains cours de base, conduire des formations en interne et des formations externes et des programmes de mentorat afin de bien guider les jeunes officiers vers une utilisation tactique optimale des capacités. Alors que les capacités feront leurs arrivées et que l'ARC sera modernisé, des évaluations devront être conduites afin d'évaluer les résultats de la réorganisation pour s'assurer que les nouvelles capacités furent intégrées de manière efficace et que les objectifs initiaux de l'organisation sont atteints. Pour ce qui est de la capacité CUAS qui verra bientôt le jour dans l'ARC, elle devra être profondément intégrée avec l'élément de manœuvre ainsi les capacités de détection à courte portée seront dispersées au sein des compagnies et des capacités de tirs seront manœuvrées par des artilleurs intégrés. Cette charge serait donc supervisée par un détachement SAO détaché OPCON et s'assurerait du bon fonctionnement et utilisation du système tout en travaillant de concert avec l'élément de manœuvre qui se chargerait de la capacité de détecter.

Les régiments de support direct se verraient donc en position de manœuvrer plus de puissance de feu avec moins de personnel ce qui donnerait la chance à l'ARC de renflouer massivement les rangs du 4 SG qui recevrait autant les capacités GBAD que les capacités de tirs indirects sol-sol à longue portée tel que des HIMARS et MRLS. Alors que le 4 SG s'apprête à recevoir autant de nouvelle capacité et donc de personnel, il est important de se demander comment pourrions-nous réformer le 4 SG. Rajouter une batterie est une option ou séparer le 4SG en termes de localisation comme par exemple envoyer de manière permanente une ou deux batteries en Lettonie telle qu'il fut le cas en Allemagne il y a une trentaine d'années. Si l'arrivée en équipement est si importante et dans le respect de notre doctrine canadienne, un ou des régiments supplémentaires de support général pourraient être créés et eux aussi pourraient être considérés afin d'être stationnés en Lettonie de manière permanente. La situation en Ukraine et notre engagement canadien envers l'OTAN d'augmenter le groupement tactique avancé en une brigade justifierait cet effort et les options ne manquent pas pour pallier à la situation.

Conclusion

En résumé, à court terme, l'arrivée des capacités CUAS dans les batteries SAO au sein des régiments de support direct est imminente. Le Projet CUAS est sur le point d'être livré en début 2024.¹⁰ De plus, l'implémentation de la modernisation des capacités de tir indirect soit la digitalisation arrive à terme et le système d'orientation et d'arpentage GLPS sera remplacé par le STERNA.¹¹ Les tests confirmateurs auront lieu en mai 2023 et la livraison est planifiée pour l'été 2023.¹² À moyen terme, autant pour le tir indirect en support direct et le tir indirect précis à longue portée en support général, l'acquisition des capacités de tirs indirects mobiles est prévue pour 2026.¹³ Le projet GBAD progresse, mais ne livrera pas de capacités avant 2027 et surtout

¹⁰ Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Janvier 2023.

¹¹ Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Février 2023.

¹² Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Janvier 2023.

¹³ Idem.

nécessitera une mise à jour de la politique de la défense du Canada afin d'obtenir le financement supplémentaire nécessaire.

Même si le commandant de l'AC mise sur l'acquisition de la mobilité des capacités indirectes afin de rediriger le personnel nécessaire vers les capacités GBAD, il apparaît évident qu'il y a un risque dans le temps à savoir lorsque les capacités seront livrées. En effet, autres les projets CUAS et STERNA, nous sommes toujours dans la spéculation et le manque de coordination dans le temps au niveau de l'intégration des capacités pourrait ne pas permettre un remaniement harmonieux du personnel vers les nouvelles capacités. Ainsi une approche plus prudente et délibérée devrait être prônée. Non seulement l'AC devra planifier de remanier le personnel au sein de l'ARC à même l'arrivée de nouvelle capacité et leur besoin en personnel, mais l'AC devra aussi puiser ailleurs et remanier le AMOR, CFRG devra mettre de l'avant les nouvelles capacités pour aider au recrutement tout en augmentant ses pourcentages de recrutement au bénéfice de l'artillerie. Il ne nous manque que les capacités et cela risque d'être une aventure en soi, car présentement les lignes de productions d'armement sont plutôt engorgées.

Bibliographie

- Elsmore, Peter. Organisational Culture: Organisational Change? Milton: Routledge, 2001; 2017; doi:10.4324/9781315186917.
- National Post <https://nationalpost.com/news/politics/more-canadian-weapons-including-heavy-artillery-arrive>
- BGL-371-001/FP-001 Land Force Field Artillery Doctrine
- Protection Sécurité Engagement, La politique de défense du Canada. 2017. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/politique-defense-canada/nouvelle-approche-defense.html#6.2>
- Rapport situationnel trimestriel de l'ARC. Décembre 2022.
- Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Janvier 2023.
- Rapport situationnel, les lignes d'opérations de l'ARC. Février 2023.
- Napoleon Bonaparte <https://www.azquotes.com/quote/10604e98>